

XVIII<sup>e</sup> Année

N<sup>o</sup> 3

—o—

Mars

1915

—o—

---

ANNALÉS

des

PRETRES-ADORATEURS

et de la

LIGUE SACERDOTALE DE LA COMMUNION



NOUVELLE SERIE

---

ABONNEMENT:

Canada: \$1.00 . . . . . Etats-Unis: \$1.25

---

368 MONT-ROYAL EST, MONTREAL, P. Q.

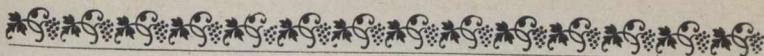
# Direction de l'Œuvre

DIRECTEUR GENERAL POUR LE CANADA : R. P. Directeur,  
368 Avenue Mont-Royal EST, Montréal.

## Directeurs diocésains

---

- MONTREAL : Monsieur le chanoine Jos. Savaria, curé de Lachine P. Q.  
QUEBEC ; Monsieur l'abbé C. A. Collet, Barrière St-Louis, Belvédère,  
Québec.  
OTTAWA : Monsieur le chanoine L. N. Campeau, chancelier de l'Arche-  
vêché.  
CHICOUTIMI : Monsieur l'abbé F.-X. Frenette, procureur à l'Evêché  
de Chicoutimi.  
RIMOUSKI : Monsieur l'abbé J. Lionel Roy, professeur au Séminaire de  
Rimouski.  
NICOLET : Monsieur l'abbé F. A. St-Germain, Evêché de Nicolet.  
ST-HYACINTHE : Monsieur l'abbé L. T. Proulx, Séminaire de St-Hya-  
cinthe.  
SHERBROOKE : Monsieur L'abbé J. Chs McGee, Sutton, P. Q.  
TROIS-RIVIERES : Monsieur l'abbé Léon Lamothe. Précieux-Sang,  
Trois-Rivières  
VALLEYFIELD : Monsieur L'abbé J. S. Edmond Aubin, Collège de Val-  
leyfield.  
JOLIETTE : Mgr Eustache Dugas, Vicaire Général, Evêché de Joliette.  
ST-BONIFACE : Mgr. Frs Az. Dugas, V. G., Archevêché de St-Boniface,  
Man.  
REGINA : Rév. Zéphirin Marois, Evêché de Régina, Sask.  
TORONTO : Rev. A. O'Leary, St.Mary's Church, Collingwood, Ont.  
KINGSTON: Rev. Archibald Hanley Archbishop's Palace, Kingston, Ont.  
LONDON: Rev. Theo. Valentin, St-Joseph's Hospital, London, Ont.  
HAMILTON: Very Reverend Michel J. Weidner, Hespeler, Ont.  
HALIFAX: Rev. Gerald Murphy, St-Patrick's Church, Halifax.  
CHARLOTTETOWN: Reverend M. Monaghan, Vernon River, Co. Queen,  
P. E. I.  
PETERBORO: Rev. Patrick J. Kelley St-Peter's Cathedral, Peterboro, Ont.  
MONT-LAURIER: Rev. J. Eug. Limoges, Curé de la Cathédrale de  
Mont-Laurier.  
SAINT-JEAN: Rev. M. E. Savage, Moncton, N. B.  
EDMONTON: Rev. Père L. Simard, O. M. I., Archevêché de St-Albert  
Alta.  
ANTIGONISH: Rev Michael Gillis, Antigonish, N. S.



## S. E. le Cardinal Begin et le Congrès. (1)

«Un congrès national des prêtres-adorateurs se tiendra à Montréal dans le mois de juillet prochain. Notre Saint Père le Pape, Benoît XV, approuve ce pieux projet et vient d'adresser au Révérend Père Supérieur Général de la Congrégation du Très Saint Sacrement une lettre autographe de félicitations et d'encouragements pour le succès de ces Assises Eucharistiques.

«Les membres du clergé de Québec appartiennent déjà en grand nombre à la belle Association des Prêtres-Adorateurs; je fais des vœux pour que ce nombre aille toujours croissant et pour que ce congrès donne un nouvel élan au zèle des pasteurs et par suite à la dévotion des fidèles envers la Sainte Eucharistie. La communion des enfants a déjà fait un très grand bien; les parents s'occupent davantage de communiquer à ces chers petits, au sein de la famille, la connaissance des principales vérités de la religion et de les former à la piété, et ils sont portés, eux-mêmes, à s'approcher plus fréquemment de la Table Sainte. Vous avez pu apprécier les progrès spirituels qui résultent de la communion fréquente dans les communautés et les paroisses en général.

«Dans une lettre au R. P. Supérieur des Pères du Saint Sacrement, j'ai déjà exprimé la joie que me causait la tenue du prochain congrès dont il a pris l'initiative. La Sainte Eucharistie étant la source de toute piété solide et l'aliment quotidien du prêtre, c'est en elle que les pasteurs doivent puiser

---

(1) Ces lignes sont extraites d'une Circulaire que Son Eminence adressait à son clergé le 2 février 1915.

les lumières et le zèle dont ils ont besoin pour faire la conquête des âmes et les diriger sûrement dans les voies de la sainteté. Or, dans ces réunions de fervents adorateurs, ils verront quels sont les meilleurs moyens à prendre pour rendre leur ministère vraiment efficace. Je vous engage donc à vous intéresser beaucoup à ce congrès et à vous y préparer par la prière fervente et la dévotion à Jésus-Hostie, et par une plus grande fidélité à remplir vos devoirs de pasteurs, surtout en ce qui concerne plus directement la Sainte Eucharistie.»

---

## Bref Pontifical sur le Congrès

### Réflexions.

(suite et fin.)

---

#### II. — Un Projet très opportun.

Oui, sans doute, pour les raisons que nous avons déjà indiquées, le Congrès national des Prêtres-Adorateurs sera « *une œuvre très salutaire.* » Mais, avec l'esprit pénétrant qui le caractérise, le Saint Père voit dans ce projet un moyen excellent entre tous de réaliser le programme de son Pontificat. Aussi, non content de le louer, il « l'encourage de toute Son approbation et de Ses vœux les plus ardents. » Essayons de pénétrer plus avant dans la pensée du Pape. Et d'abord, qu'on nous permette un coup d'œil rétrospectif.

On se rappelle encore avec quel enthousiasme fut accueillie par le monde catholique la devise du saint Pontife Pie X, à son avènement au trône de Saint Pierre: « *Tout restaurer dans le Christ.* » L'on sait aussi que c'est par l'Eucharistie, comme par le moyen le plus puissant et le plus efficace, qu'il travailla pendant tout son pontificat à cette régénération chrétienne des individus, des familles et des sociétés. Semblable à cet ange mystérieux dont parle l'Apocalypse qui, debout devant le

soleil, criait à tous les oiseaux du ciel: « *Venez, rassemblez-vous pour le grand festin de Dieu,* » Pie X, des hauteurs illuminées du Vatican, jeta au monde ce même appel et ne cessa de le répéter « *opportune, importune.* » Et alors, on vit le monde s'ébranler et se diriger vers la Table Sainte, source de toutes vertus et de toute sainteté. Tous, sans exception d'âge et de condition, y furent appelés. Que de grâces ont attiré sur le monde les milliers de communions, provoquées par les deux Décrets « *Sacra Tridentina Synodus* » et « *Quam Singulari* » ! Quel réveil pour la foi des nations que les Congrès eucharistiques si hautement encouragés par Pie X et dont les solennelles assises se sont tenues successivement dans les grandes capitales de l'Europe et jusqu'en Amérique ! Quelles que soient les amères tristesses qui ont marqué les derniers jours de son Pontificat et dont son cœur n'a pu supporter le choc, Pie X a néanmoins creusé un profond sillon au cœur de la société chrétienne et y a jeté à pleines mains la divine semence. Il a surtout imprégné le monde de l'esprit eucharistique, c'est-à-dire de la divine charité dont le Cœur de Jésus est la source dans la divine Eucharistie.

Celui qui, dans les éternels desseins de Dieu, devait recueillir l'héritage du *Pape de l'Eucharistie* et continuer son œuvre de restauration, devait aussi être animé de ce même esprit de charité qui remplissait le cœur de Pie X et de ce même amour pour la Sainte Eucharistie qui en est la source. Aussi bien, les premières paroles qui jaillirent du cœur de Benoît XV et qui furent entendues de toute la chrétienté malgré le bruit des armes et le grondement des canons, ne sont-elles qu'un écho de la divine charité: « *La paix soit avec vous ! Que la charité du Christ règne parmi vous ! Aimez-vous les uns les autres !* » Le règne de la charité dans le monde: tel est, d'après sa première Lettre encyclique, l'objet et le but du Pontificat de Benoît XV. « *Vous voyez, vénérables Frères, combien il est nécessaire de faire tous les efforts possibles, afin que la charité de Jésus-Christ reprenne son empire sur les âmes: ce sera Notre objectif et comme l'entreprise spéciale de Notre Pontificat: que ce soit aussi, Nous vous y exhortons, le but de votre zèle.* »

Mais quel sera le moyen dont se servira S. S. Benoît XV pour faire régner sur le monde la charité de Jésus-Christ ?

Sans aucun doute, le même qu'a employé Pie X : l'Eucharistie, foyer de la divine charité. Voici ce qu'il écrivait, en 1911, à ses enfants de Bologne: « L'Eglise, comme une mère soucieuse du bien de ses enfants, voudrait que les chrétiens fussent toujours illuminés par les rayons de ce soleil divin qu'est l'Eucharistie, fussent toujours embrasés de la flamme que renferme ce soleil. C'est pourquoi elle les invite souvent au pied des autels, les conduit souvent devant les tabernacles. Et quand elle expose l'Hostie Sainte à l'adoration publique, n'invite-t-elle pas ses enfants à considérer que dans l'Eucharistie leur est ouverte une école de sublimes enseignements qui peuvent jeter de vives lumières sur la voie de leur pèlerinage terrestre ? que de la sainte Eucharistie procède une chaleur dont la vie chrétienne s'engendre et se maintient ? »

Dans le Bref qui nous occupe, Benoît XV ne tient pas un autre langage. « Rien, nous dit le Pape, ne nous tient à cœur comme de voir le culte de l'Eucharistie s'accroître de jour en jour parmi les catholiques du monde entier. » N'était-ce pas là aussi le grand objectif de Pie X, dans l'œuvre de régénération chrétienne qu'il avait entreprise ? Cette œuvre devait naturellement aboutir au règne de la charité entre les fidèles d'aujourd'hui, comme il existait au temps des premiers chrétiens dont les païens disaient avec admiration: « Voyez comme ils s'aiment ! »

Or, ce but à atteindre sera, affirme Benoît XV, celui de tout Notre Pontificat. Ce n'est, en effet, que par la restauration de toutes choses dans le Christ que nous pouvons espérer voir la charité divine régner sur l'humanité. Ce n'est que par le retour à la ferveur des temps apostoliques que nous pouvons travailler à établir et à répandre ce règne d'amour qui distinguait les premiers chrétiens. Mais, comment espérer atteindre à cette haute perfection de la charité que Jésus-Christ nous a recommandée à la Cène, si ce n'est par la très fréquente, très fervente et même quotidienne réception de la Sainte Eucharistie ? C'est par la réception constante du Sacrement du Corps et du Sang du Seigneur que se réalisa, dans la primitive Eglise, le lien le plus parfait de charité qui se soit jamais vu ici-bas.

Ce n'est que par l'emploi du même moyen que seront obtenus, de nos jours, les mêmes résultats.

Qui n'admirerait, dès lors, le trait d'union merveilleux, logique entre le Pontificat de Pie X et celui de Benoît XV ? Ne serait-ce pas, par exemple, dans ce même esprit eucharistique, que le Pape vient de prescrire les prières publiques pour l'obtention de la paix ? Quelle large place y occupe la Sainte Eucharistie ! Une journée entière d'adoration devant le Très Saint Sacrement exposé dans toutes les églises du monde catholique ; instances du Saint Père pour que tous les enfants y participent dans une mesure convenable ; — exhortation pressante à tous les fidèles de s'approcher, à cette occasion, de la Table Sainte, « *afin que le Seigneur répande ses grâces avec plus d'abondance ;* » indulgence plénière pour ceux qui, qui, s'étant confessés et ayant communie, assisteront aux cérémonies du matin ou du soir, ou prieront durant un certain laps de temps devant le Très Saint Sacrement exposé.

Ce sont les mêmes sentiments de piété envers le T. S. Sacrement qui se manifestent en Benoît XV, toutes les fois qu'il reçoit en audience quelques membres des Œuvres Eucharistiques. C'est ainsi qu'au mois de Janvier dernier, dans une audience particulière accordée à Monseigneur Angelo Bartolomasi, Président du Comité permanent des Congrès eucharistiques nationaux en Italie et du R. Père Poletti, S. S. S., Vice-président, le Saint Père les entretint pendant trois quarts d'heure des Congrès et des Journées eucharistiques, leur parla du bien qu'ils sont appelés à produire, des communions nombreuses et des adorations solennelles qui se font à cette occasion et desquelles il attend les plus grands secours pour Lui et pour l'Eglise. Deux jours après, il exprimait encore les mêmes sentiments aux membres de l'Adoration nocturne réunis au nombre de cinq cents aux pieds de Celui qui fut leur Président si dévoué.

Comme on le voit, S. S. Benoît XV ne laisse passer aucune occasion de manifester son amour ardent pour le Très Saint Sacrement, son zèle à en promouvoir le culte parmi les fidèles et les espérances qu'il fonde sur cette dévotion pour réaliser le

programme de son Pontificat: *faire régner dans le monde la charité de Jésus-Christ.*

\*  
\*\*

La tenue prochaine d'un Congrès national des Prêtres-Adorateurs du Canada venait offrir au Saint Père une nouvelle et solennelle occasion de dire ouvertement aux prêtres, ses fils premiers-nés, aux prêtres de tout un pays, la joie qu'il éprouvait de les voir mettre en commun leurs prières et leurs travaux, afin d'accroître d'abord en eux leur foi et leur charité envers la Sainte Eucharistie, en même temps que leur zèle à la faire mieux connaître et aimer de toutes les âmes.

Or, parmi tous les moyens propres à obtenir ce noble résultat, objet de ses plus ardents désirs, le Souverain Pontife met au premier rang *la pratique assidue de l'adoration eucharistique*. Cette forme du culte eucharistique, affirme le Pape, s'impose au prêtre, comme un devoir primordial, en tant que ministre de l'autel: «*sacerdotes omnes, altaris ministri.*» Ce devoir vient-il à être négligé, tout le reste, y compris le Saint Sacrifice lui-même, ne sera bientôt plus accompli que par routine, sans esprit de foi et dès lors sans fruits véritables.

Mais la pensée du Pape ne s'arrête pas uniquement à cette première considération, qui semble d'ailleurs s'imposer comme d'elle-même à l'attention de tout prêtre digne de ce nom. Ne perdant jamais de vue le but de tout son Pontificat, qui est le règne de la charité du Christ dans les âmes, le Pape voit dans la pratique de l'adoration eucharistique par le prêtre un excellent moyen d'atteindre ce résultat. En effet, qui allumera dans les âmes le feu de la charité, si ce n'est celui qui en a reçu du Christ la divine mission? Et comment en celui-là y aurait-il des ardeurs, du zèle, s'il n'y a pas en son cœur une flamme d'amour et une flamme dévorante? «*Si non amat, non ardet; si non ardet, non incendit.*» Et comment s'enflammera-t-il de zèle et de charité, si ce n'est en se rapprochant de la Sainte Eucharistie qui en est le vivant foyer? «*Et de fait*, affirme très justement le Souverain Pontife, *il n'y a guère, croyons-nous, pour stimuler chez les prêtres le zèle de la gloire de Dieu, de moyen*

*plus efficace que la méditation assidue de la charité divine.* » Et pourquoi ?— Parce que *« l'âme s'y remplit de la grâce; les appels de Jésus-Christ, victime d'amour, provoquent tellement à lui rendre amour pour amour, que le plus grand bonheur est de répandre dans tous les cœurs cette divine charité. »*

Telle était bien aussi la pensée du Vénérable Père Eymard, lorsqu'il jetait sur le papier les linéaments de notre belle Œuvre des Prêtres-Adorateurs :

« Les Prêtres-Adorateurs, écrivait-il, vivront de la vie eucharistique. . . . Ils se rappelleront qu'ils doivent se dévouer à propager et à défendre le règne eucharistique de Notre Seigneur, lancés sur le monde comme les incendiaires de son amour. Ils dirigeront leurs études, leur zèle et leur piété vers l'Eucharistie.

« Ils se souviendront que leur *premier devoir* est celui de l'adoration personnelle: *nos autem orationi instantes erimus*, et qu'ils doivent assurer là, dans la prière, le succès de leur ministère.

« Et ils descendront de l'Eucharistie vers les peuples, comme Moïse du Sinaï, comme les Apôtres du Cénacle, pleins de feu pour annoncer sa parole et procurer sa gloire. »

Si nous rapprochons de ces lignes la Lettre Pontificale, comment ne serions-nous pas frappés de la communion de pensées, de l'identité de vues et de moyens chez le Vénérable Fondateur de notre Association et Sa Sainteté Benoît XV ? Et comme apparaît aussi de plus en plus clairement l'opportunité de notre Association, du but qu'elle poursuit et des moyens que le Vénérable Père Eymard lui a assignés pour atteindre sa fin ! Au témoignage du Souverain Pontife lui-même, l'adoration eucharistique est, entre tous les autres, le moyen par excellence de faire abonder la grâce dans l'âme du prêtre: *« mens in ea quippe impletur gratia, »* et de l'enflammer du désir d'en répandre le trop plein dans l'âme des fidèles: *« ut caritas Dei in omnium corda diffundatur. »* Et, c'est là, chez lui, un besoin et un bonheur: *« ut nihil magis libeat. »* De fait, après tant d'heures passées aux pieds du divin Maître, à étudier sa vie, à écouter ses appels, à lui redire mille et mille fois sa volonté de le servir,

comment serait-il possible que tous ces actes n'aient pas une répercussion profonde sur son ministère, que cette connaissance plus intime de Notre Seigneur n'allume pas en lui un désir ardent de le faire connaître, aimer et servir par toutes les âmes ?

\*  
\*\*

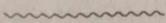
Tous, nous n'avons donc plus qu'à faire nôtre le vœu du Souverain Pontife: « *Qu'il soit prospère, qu'il réussisse le Congrès des Prêtres Canadiens!* » *Prêtres Canadiens*, répétons-nous avec le Pape, car tous, appartenant ou non à l'Association des Prêtres Adorateurs, vous êtes convoqués par Lui au prochain Congrès, comme tous, vous êtes invités à embrasser la salutaire pratique de l'adoration eucharistique. A vous donc d'assurer le succès du prochain Congrès; à vous aussi, à votre zèle de plus en plus ardent et éclairé d'accroître en notre pays le culte et la réception de l'Eucharistie: « *Sit igitur felix, sit faustus Sacerdotum Canadensium Conventus, et adauctus per eos Eucharistiae cultus atque usus.* » Sans doute, depuis notre grand Congrès de 1910 et la promulgation des Décrets eucharistiques de Pie X, nous devons reconnaître que, sous ce rapport, les résultats obtenus sont immenses: la piété des fidèles pour la Sainte Eucharistie a pris des proportions des plus consolantes, le nombre des communions a doublé et même triplé, les œuvres d'adoration se sont multipliées un peu partout et sont en pleine voie de prospérité.

Nous ne saurions surtout féliciter ici trop hautement S. G. Monseigneur Bruchési d'avoir été choisi par la Providence pour être le principal instrument de l'Œuvre si opportune et si féconde des Congrès eucharistiques au Canada. Grâce, en effet, à sa pieuse initiative, sous son intelligente et vigoureuse impulsion, l'on peut dire que notre pays est entré définitivement dans le mouvement eucharistique à la suite des grandes nations catholiques. Le diocèse de Montréal, en particulier, pourrait revendiquer très justement le beau titre de *diocèse des congrès eucharistiques* en Amérique. Depuis 1910, sont venus successivement s'épanouir sur la tige royale du Congrès international

de Montréal, un Congrès sacerdotal diocésain, le Congrès régional de Sainte-Thérèse, le Congrès paroissial de Sainte-Anne des Plaines, et tout prochainement le Congrès national des Prêtres-Adorateurs viendra dignement couronner cette série de solennités eucharistiques, déjà si brillantes de succès et surtout si fécondes en résultats. Si le passé est un garant pour l'avenir, nous avons confiance que ce dernier Congrès, si hautement encouragé et patronné par Mgr l'Archevêque de Montréal, accueilli avec une bienveillance marquée par tout l'Épiscopat canadien, béni avec tant d'effusion et approuvé si chaleureusement par le Souverain Pontife lui-même, sera, en même temps que le digne couronnement de cette première efflorescence eucharistique, le principe et le point de départ d'une plus large extension des Congrès et, en général, des Œuvres eucharistiques en notre pays.

C'est assez dire que nous avons plus et mieux à faire que de nous arrêter à admirer le chemin parcouru et le travail accompli. Nous devons plutôt y trouver un nouveau et puissant motif de stimuler notre zèle, d'étendre notre rayon d'action. La moisson est abondante, le travail qui reste à faire est considérable, et les ouvriers sont peu nombreux. Poursuivant l'œuvre de son Prédécesseur, S. S. Benoît XV est épris de la noble ambition *de voir le culte et la réception de l'Eucharistie s'accroître de jour en jour parmi les catholiques du monde entier.* Continuant, pour notre part, l'œuvre commencée avec notre Congrès de 1910, nous n'aurons pas de plus noble ambition ni de plus grand bonheur que de seconder notre auguste Chef et notre Père commun, en répondant avec joie et empressement à ses désirs si nettement exprimés dans la Lettre magistrale qui nous occupe.

Que la Bénédiction apostolique accordée à tous les prêtres qui assisteront au Congrès soit elle-même pour tous les membres du Clergé canadien une nouvelle et pressante invitation à se rendre à Montréal pour les 13, 14 et 15 Juillet prochain!



# TRAVAUX DU CONGRÈS

(Suite et fin)

## Deuxième Journée

### Première Séance

#### PREMIER RAPPORT

##### **L'Adoration publique avec les Fidèles.**

Le Prêtre, homme de Dieu avant tout, est aussi et essentiellement personne publique, pour le peuple... Il doit en conséquence faire du bien à ses ouailles, ... pourvoir à leur sanctification...

Or, le meilleur, le plus puissant moyen, c'est l'Eucharistie qui leur donne non seulement la grâce, mais l'Auteur même de la grâce...

Le Prêtre doit d'abord chercher à faire connaître l'Eucharistie aux fidèles, leur révélant la vie réelle, personnelle, agissante et aimante que mène Notre Seigneur au S. Sacrement, leur dire qu'il est quelqu'un et non pas quelque chose pour vénérable qu'elle soit.

Insister sur les droits de Notre Seigneur à l'adoration, comme Dieu et comme Homme, sur les besoins si touchants que son Cœur ressent de nos hommages et de notre amour...

Faire ressortir la puissance d'intercession de Notre Seigneur au S. Sacrement: «Semper vivens ad interpellandum pro nobis;» par conséquent, les raisons que nous avons de recourir à lui dans tous nos besoins, avant et plus qu'aux saints...

Faire comprendre aux fidèles qu'en entrant dans l'église, leur premier hommage doit être pour Notre Seigneur et non pour tel ou tel saint. Il sera facile, après cela, de leur persuader de s'enrôler dans les œuvres d'adoration, spécialement dans l'Archiconfrérie du T. S. Sacrement, dont la fin essentielle est

de les rapprocher de Notre Seigneur par la pratique de l'adoration eucharistique. Oui, si le prêtre comprend bien ses devoirs envers l'Eucharistie, et s'il a tant soit peu de zèle, ce lui sera une douce obligation de révéler aux fidèles le trésor caché qu'il a découvert dans l'Hostie et de les presser à venir s'unir à lui pour offrir à Notre Seigneur un hommage public.

Si le Prêtre-Adorateur comprend pour lui-même ce premier et grand devoir envers l'Eucharistie, il en verra également la nécessité pour les autres.

Le Prêtre annoncera d'abord à l'avance l'exercice de l'adoration, y invitera chaleureusement les fidèles, leur en montrera l'importance, les fruits, etc. . . .

Le Prêtre s'efforcera de faire l'adoration, ne se contentant pas d'une simple lecture, parlant de l'abondance du cœur, afin que les fidèles se rendent compte qu'il connaît Notre Seigneur, qu'il l'aime et sait parler de Lui. . . .

S'il doit se servir d'un livre, qu'il le fasse avant l'adoration, qu'il sache ce qu'il va dire. . . .

Méthode facile à suivre pour rendre l'adoration agréable aux fidèles: division de l'heure par quarts d'heure adaptés aux quatre fins du sacrifice. . . cinq minutes de prédication, cinq minutes de prière vocale ou d'examen en silence, cinq minutes de chant: cantiques français ou latins. . . .

Terminer par la Bénédiction du T. S. Sacrement: Exposition solennelle ou Exposition privée.

Temps propice pour faire l'Heure hebdomadaire d'Adoration.....

Moyens pratiques de recruter des adorateurs....

Outre l'heure publique d'adoration, ne serait-il pas possible d'établir l'adoration diurne devant le T. S. Sacrement exposé, au moins le 1er Vendredi du mois ?

Pourquoi ne pas tendre jusqu'à l'Adoration nocturne, surtout pendant la nuit du Jeudi au Vendredi-Saint, et pendant toute la durée des XL Heures ?

Afin de s'assurer des adorateurs pour ces heures plus nombreuses et plus difficiles, le premier moyen est de former les

fidèles à la pratique de la visite quotidienne au T.S. Sacrement; le second, de leur en faire connaître les privilèges et les avantages. Enfin, s'assurer le concours des diverses associations établies déjà dans la paroisse: Dames de Ste-Anne, Enfants de Marie, Tertiaires, etc.

## DEUXIEME RAPPORT

### L'Assistance à la Messe pour les Fidèles.

Le Prêtre doit d'abord étudier à fond, en suivant les indications fournies par le Concile de Trente, ch. XX, la nature, les fruits, les cérémonies de la Messe, afin de pouvoir en découvrir aux fidèles les excellences et les avantages innombrables.

Si les fidèles sont convaincus qu'à l'autel se renouvelle véritablement le sacrifice de la Croix, « que le parfum qui s'exhale de ce sacrifice est si agréable au Seigneur qu'il nous accorde les dons de la grâce et du repentir et qu'il pardonne nos péchés » (Concile de Trente, XX, 8), ils y viendront certainement et fréquemment.

Le Prêtre reviendra souvent sur cet important sujet, qui est comme le pivot de la vie chrétienne et d'où découle le bienfait de la Présence réelle et de la Communion elle-même.

Exhorter les familles à s'y faire représenter par un ou plusieurs de ses membres. Comme les fidèles ne savent souvent, surtout en villégiature, comment employer leurs loisirs, les inviter instamment à venir chaque matin entendre la sainte Messe. Dans les paroisses où il y a au moins deux prêtres, avoir une Messe à une heure plus tardive; là où il n'y en a qu'un, annoncer qu'on distribuera volontiers la Ste Communion aux personnes qui en feront la demande.

Prendre une heure convenable pour les fidèles, être ponctuel à commencer à l'heure; ne pas laisser sa paroisse sans messe, sans raisons très graves.

Le prêtre doit enseigner la manière pratique d'entendre la Messe, expliquer le sens des cérémonies liturgiques, la manière de se tenir, etc.

Le Prêtre doit faire apprécier la messe par la manière dont il la célèbre, et ne pas contredire par sa conduite les enseignements qu'il donne à ses fidèles.

## Deuxième Séance

### PREMIER RAPPORT

#### La Communion des Adultes.

Le Prêtre doit d'abord se convaincre de la doctrine véritable et de l'importance du Décret: « *Sacra Tridentina Synodus* », l'étudier à fond, s'enrôler dans la Ligue sacerdotale de la Communion et en suivre fidèlement les directions.

Il doit ensuite prêcher la doctrine de la communion intégralement, à temps et à contretemps, y revenir souvent en chaire et au confessionnal, appuyer sur les deux seules conditions essentielles et très faciles qu'exige la Communion quotidienne, réfuter les objections, accorder l'indulgence plénière hebdomadaire aux fidèles qui communient cinq fois la semaine, rappeler le privilège pour la Communion des malades. . .

Il assurera en particulier à ses fidèles la prédication annuelle du Triduum eucharistique et veillera à ce que le prédicateur n'en change pas la nature ni le but.

La grande objection à la Communion fréquente, le grand obstacle pour le prêtre, c'est que cela lui coûte cher en fait de travail et de fatigue, soit pour la prédication, soit surtout pour la confession, et même pour la distribution de la communion qu'il donne trop souvent à sa convenance et non à celle des fidèles.

### DEUXIEME RAPPORT.

#### La Communion des Enfants.

Le Prêtre doit commencer par se convaincre que les petits enfants sont susceptibles de comprendre l'Eucharistie.

Il doit croire et adhérer pleinement au Décret: « *Quam singulari* », en faire sa règle de foi et de conduite.

Il doit savoir la fin directe que poursuit Notre Seigneur dans l'Eucharistie, dans la sainte Communion : ce n'est pas précisément d'être adoré, mais de sanctifier les âmes, de les sauvegarder d'abord ; or, l'enfant qui ne comprendrait pas encore parfaitement ne serait-il pas au moins un beau petit ciboire ? Ne reste-il pas chez plusieurs prêtres un reste de Jansénisme ?

Le Prêtre doit faire connaître l'Eucharistie à l'enfant et le faire par des catéchismes aussi réguliers que soigneusement préparés ; il est plus difficile en effet de se faire comprendre à des enfants qu'à de grandes personnes, plus difficile surtout de les intéresser et de captiver leur attention. Négligences trop fréquentes sur ce point, sous prétexte qu'on en saura toujours assez pour parler à des enfants. Le catéchisme se fera non seulement dans l'église, mais aussi dans les écoles que le prêtre devra visiter fréquemment.

Se faire un devoir de confesser et de bien confesser les enfants, bien que ce ne soit pas très agréable. Leur donner pour cela l'attention et le temps suffisants, prendre soin même de les diriger, car nombre de ces petites âmes sont des vocations en germe, qui demandent à être cultivées et développées.

Question de l'absolution refusée trop souvent sans raison suffisante, ou de la confession expédiée trop rapidement . . .

Une manière pratique et fructueuse de confesser les enfants, surtout dans les paroisses très populeuses, serait de les entendre par groupes ou catégories toutes les semaines, chaque groupe ne se présentant qu'une fois le mois, ce qui n'empêchera pas les enfants de communier très fréquemment, pourvu qu'ils restent en état de grâce. Au cas où quelque inquiétude de conscience surviendrait, qu'ils sachent qu'ils peuvent s'approcher individuellement et qu'ils seront bien reçus.

Le prêtre organisera des Messes générales pour les enfants, surtout durant les vacances.

Il s'efforcera d'assurer la préparation et l'action de grâces faites publiquement, en montrant par là l'importance et la manière pratique de s'acquitter de ce devoir.

Il groupera les enfants dans une Ligue ou Association, en vue de promouvoir parmi eux la Communion fréquente.

## SUJET D'ADORATION

---

### L'Eucharistie, foyer de la Charité sur la terre et lien de l'unité entre les chrétiens.

---

#### I. — Adoration.

L'adorable Sauveur qui réside sous le voile du Sacrement, qui vous voit et vous entend derrière ce treillis du signe sacramentel, étendu entre sa gloire et votre faiblesse par égard pour cette dernière, représentez-vous-le, pour l'adorer comme l'auteur de la charité fraternelle, à l'heure de la Cène, entouré de ses disciples, auxquels il fait ses suprêmes recommandations.

Entendez ses paroles: « Aimez-vous les uns les autres; — C'est mon commandement que vous vous aimiez les uns les autres comme je vous ai aimés; — C'est à ceci qu'on reconnaîtra que vous êtes mes disciples, si vous vous aimez les uns les autres.—Demeurez en moi, demeurez dans mon amour!» — Tel est le Testament du Père bien-aimé de la famille de Dieu; telle est la loi d'amour qui succède à la loi du Sinaï. Il est rigoureusement vrai de dire que le précepte de la charité fraternelle est le commandement de la Cène. Et cela est vrai, non seulement parce que c'est dans ce lieu, témoin de la plus grande merveille opérée par l'amour du Sauveur, qu'il a été promulgué, mais surtout parce que c'est dans l'Eucharistie même que le Sauveur en a placé la grâce et consacré l'exemple impérissable. — Pour aimer le prochain, et pour l'aimer sincèrement, c'est-à-dire pour se dévouer à son bien, non par caprice et par intérêt, mais pour lui-même, il faut une force surnaturelle qui triomphe de notre égoïsme et de notre orgueil. L'égoïsme, inné en nous et qui est la racine même de la concupiscence, est la recherche de notre intérêt personnel, de nos propres satisfactions, même au détriment des droits ou des besoins du prochain. — La charité est la poursuite du bien des autres, par le sacrifice de nos propres satisfactions. — Quelle force nous arrachera aux serres de notre égoïsme, sinon cette

force divine d'un sacrement qui est la plus grande expansion de la charité, de l'amour d'un Dieu se livrant pour les siens ? L'Eucharistie est-elle autre chose en effet que le Christ dans la plénitude de sa vie, de son action, de ses vertus, de ses mérites, se multipliant pour se donner à tous, se perpétuant pour se donner toujours, s'étendant pour être partout livré au bien de ceux qu'il appelle — encore qu'ils fussent par nature ses ennemis — si miséricordieusement « les siens, *suos*, ses amis, *dixi amicos* » ? — De même pour l'orgueil qui paralyse la charité, parce que pour aimer le prochain, il faut le servir: servir, c'est s'abaisser devant celui qu'on sert. Quelle puissance courbera notre orgueil sinon celle de ce sacrement de l'humilité, de l'anéantissement du Christ où le Maître et le Seigneur, après avoir lavé en esclave les pieds à ses apôtres, s'est mis au service de tous les hommes dans la plus humble des conditions, celle d'un peu de pain, qui n'a d'autre fin que d'être absorbé au profit de qui le mange ? Adorez donc le Sauveur instituant par ses paroles solennelles le sacrement de la charité, faisant jaillir de ce sacrement comme d'une source puissante les flots intarissables de l'abnégation, de l'humilité, du dévouement, où quiconque ira puiser, s'il veut aimer en vérité son prochain comme lui-même, pour l'amour de Dieu.

## II. — Action de grâces.

Après l'obligation d'aimer Dieu comme notre père, aucune n'est plus noble, plus honorable et plus douce dans la doctrine de Jésus-Christ que celle d'aimer les hommes comme nos frères. Comme on sent bien dans ces préceptes le Cœur de celui qui étant l'Amour infini et incréé a voulu se faire encore l'Amour incarné ! Sans doute, le précepte de la charité exige de chacun des sacrifices, mais en revanche il assure à chacun la bienveillance, l'assistance et le dévouement de tous. C'est donc pour chacun la mise en possession de l'amour de l'innombrable communauté chrétienne, que ce commandement de la charité envers le prochain. Le pécheur y bénéficie de la sainteté, des prières, des mérites de tous les justes. Les faibles y trouvent l'appui des plus forts. Les ignorants voient ceux qui savent, empressés à leur faire part de leurs trésors intellectuels. Le riche y est de nécessité le protecteur et le soutien du pauvre.

Aucune indigence, aucune souffrance, aucune misère, aucune larme, n'y est la lourde part d'un seul: mais l'obligation de les soulager pèse sur tous et sur chacun, sacrée, impérieuse, inviolable! Oh! que la charité fraternelle est belle, belle surtout quand chacun, se mettant en face de lui-même, voit quelle est sa faiblesse, quels sont ses fardeaux, quels sont ses besoins! Eh! bien, jamais cette douce charité ne manquera dans l'Eglise, parce que Jésus lui-même, son auteur, s'est perpétué pour en aviver sans cesse la puissance, en soutenir les sacrifices, en bénir les travaux. Le foyer de ce dévouement qui étend ses flammes sur le monde entier et pénètre dans les abîmes les plus secrets de la misère, pour y réchauffer et y faire revivre tous les membres souffrants de la pauvre humanité, ce foyer c'est le Cœur vivant, le Cœur ardent, le Cœur compatissant, le Cœur aimant, le Cœur plus vaste que l'univers, le Cœur tout-puissant que le Sacrement nous garde, nous montre et nous donne dans son infatigable charité pour nous. — Ne pensez jamais à aucun des dons que vous avez reçus de vos frères, sans faire monter votre reconnaissance jusqu'au Cœur qui en est, au Sacrement, le véritable auteur.

### III. — Réparation.

Descendant de ces considérations générales aux devoirs que vous impose personnellement la charité envers le prochain, examinez avec soin comment vous les pratiquez actuellement. Ces devoirs sont surtout: l'affection et l'estime; — la prière; l'assistance corporelle et spirituelle; — l'édification; — le support des défauts; — le pardon des injures.

Examinez-vous à la lumière de l'Eucharistie, c'est-à-dire voyez si vous aimez comme Jésus, votre maître, y aime; si vous supportez comme il y supporte: si vous vous dévouez comme il s'y dévoue. — Puis humiliez-vous et prenez une résolution efficace de vous corriger sur le point qui est le plus en souffrance.

### IV. — Prière.

Demandez pour votre famille spirituelle et naturelle et pour ceux avec qui vous vivez; demandez pour votre pays; demandez pour l'Eglise la grâce de l'unité dans la charité, en

répétant la touchante et énergique prière du Sauveur: « Père, pour ceux-ci, et non seulement pour eux, mais pour tous ceux qui croient au nom de votre Christ, je vous demande que tous soient un, comme vous êtes un avec votre Fils, afin qu'à ce signe de l'union parfaite, le monde reconnaisse la divinité de ma mission. Moi en eux, toi en moi, afin qu'ils soient un dans l'unité consommée, et que le monde sache que vous les aimez comme vous m'aimez moi-même! »

### Prière pour la Paix .

(Composée par Sa Sainteté Benoît XV.)

Attristés par les horreurs d'une guerre qui entraîne dans son tourbillon les nations et les peuples, nous nous réfugions, ô Jésus, dans Votre Cœur très aimant, comme dans un suprême asile; de Vous, *Dieu de miséricordes*, nos gémissements implorent la cessation de l'épouvantable fléau; de Vous, *Roi pacifique*, nos vœux sollicitent le retour si désiré de la paix.

De Votre Cœur divin, Vous fites rayonner dans le monde la charité, afin que, toute discorde cessant, l'amour seul régnât entre les hommes; durant Votre vie mortelle, ici-bas, Votre Cœur palpita d'une très tendre compassion pour les disgrâces humaines. Oh! que ce Cœur s'émeuve donc encore en cette heure-ci, chargée, pour nous, de haines si funestes et de si horribles carnages!

Prenez pitié de tant de mères, angoissées pour le sort de leurs fils; pitié de tant de familles, orphelines de leur chef; pitié, enfin, de la malheureuse Europe, que menace une si vaste ruine!

Inspirez Vous-même aux Gouvernements et aux peuples des conseils de douceur; résolvez les conflits qui déchirent les nations; faites que les hommes se donnent de nouveau le baiser de la paix, Vous qui, au prix de Votre Sang, les avez rendus frères! Et, comme, un jour, au cri suppliant de l'Apôtre Pierre: *Sauvez-nous, ô Seigneur, nous périssons*, vous répondites avec pitié, en calmant la tempête de la mer, de même, aujourd'hui, à nos confiantes prières, répondez par le pardon, en rétablissant dans le monde bouleversé la tranquillité et la paix

Vous aussi, ô Vierge Très Sainte, comme Vous le fites en d'autres temps de terribles épreuves, aidez-nous, protégez-nous, sauvez-nous! Ainsi soit-il!

## Le Devoir Pascal

### et la Première Communion des tout Petits

---

A cette époque des Premières Communions et du Devoir pascal, nous ne saurions trop attirer l'attention de tous les prêtres sur le présent article. Sous forme de questions et de réponses, il apporte une solution aussi claire que documentée à certains doutes pratiques plus d'une fois soulevés depuis la publication du Décret « *Quam Singulari* » de Sa Sainteté Pie X.

D. *A quel moment les enfants commencent-ils à être obligés de communier au moins à Pâques ?*

R. Les enfants commencent à être obligés de communier au moins à Pâques, non pas précisément lorsqu'ils ont atteint leur septième année, mais dès qu'ils commencent à avoir l'usage de la raison (1), quand bien même ils n'auraient que quatre ou cinq ans (2).

D. *Quelles sont les choses que les enfants doivent savoir pour pouvoir être admis à la première communion ?*

R. Il n'est pas nécessaire qu'ils sachent le *Credo*, le *Pater noster*, les actes de foi, d'espérance, de charité et de contrition, etc., mais il suffit qu'ils sachent même d'une manière assez confuse : 1o qu'il n'y a qu'un Dieu qui récompense les bons et punit les méchants; 2o qu'il y a trois personnes en Dieu, à savoir : le Père, le Fils et le Saint-Esprit; 3o que la seconde personne, le Fils, s'est fait homme pour nous, qu'il s'appelle Jésus-Christ, qu'il a souffert pour nous et est mort sur la croix; 4o que lorsque nous communions, nous recevons Jésus-Christ lui-même, qui s'est caché sous l'apparence du pain afin de devenir la nourriture de nos âmes (3); 5o que pour bien communier, il faut être à jeun depuis minuit, n'avoir la certitude

---

(1) Décret *Quam singulari*, article I.

(2) Card. Gennari. *Commentaire sur le Décret*, 2ème partie, I.

(3) Décret, art, 2 et 3.

d'aucun péché mortel, et vouloir s'approcher de la sainte Table pour faire plaisir à Jésus (1).

D. *Sur qui retombe l'obligation qu'ont les enfants de communier au moins à Pâques à partir du moment où ils commencent à avoir l'usage de la raison ?*

R. Cette obligation « retombe sur ceux qui ont soin de l'enfant, c'est-à-dire, sur les parents, sur le confesseur, sur les maîtres et sur le curé (2) » ; c'est pourquoi ils pécheraient gravement si par suite de leur insouciance, de leur négligence, à plus forte raison d'une résistance positive de leur part, les enfants ne satisfaisaient pas au précepte de la communion pascale (3)

D. *Appartient-il au curé d'admettre les enfants à la première communion ?*

R. Non, ce droit « appartient au père ou à qui le remplace et au confesseur (4) ». C'est pourquoi un curé commettrait une faute grave s'il s'opposait de quelque manière que ce soit, même indirectement, à l'exercice de ce droit.

D. *Les parents, ou ceux qui les remplacent doivent-ils, pour la première communion, conduire leurs enfants à l'église paroissiale ?*

R. Non, ils peuvent les conduire dans n'importe quelle église, même dans une autre église paroissiale, parce que « dans n'importe quelle église les enfants peuvent être admis à la première communion, soit individuellement, soit collectivement, sans que leur curé puisse s'y opposer (5) ».

D. *Quand les enfants sont-ils obligés de communier dans leur église paroissiale ?*

R. Les enfants, comme les grandes personnes, ne sont obligées de communier dans leur église paroissiale qu'une fois

(1) Décret *Sacra Tridentina*, art. I.

(2) Décret, art. 4.

(3) Card. Gennari. *Monit. eccles.*, novembre 1910, p. 428-429.

(4) Décret, art. 4.

(5) Card. Gennari. *Monit. eccles.*, mai 1911, p. 128-129.

l'année, pour la communion pascale; toutes les autres fois ils sont libres de communier dans n'importe quelle église de leur choix.

D. *A quoi sont obligés les parents ou ceux qui les remplacent, et spécialement les curés, confesseurs et prédicateurs, après que les enfants ont été admis à la première communion ?*

R. Ils sont obligés « d'apporter le *plus grand soin* à les faire approcher de la sainte table assez souvent, et même, si c'est possible, tous les jours, selon le désir de Jésus-Christ, et de notre Mère la sainte Eglise, et de veiller à ce qu'ils le fassent avec la piété que comporte leur âge (1) » ; ils pécheraient donc s'ils manquaient à ce devoir (2). De plus, les curés sont obligés d'organiser, *au moins* une fois par an, une communion générale des enfants, que ces enfants aient été déjà admis ou non à la première communion, et de la faire précéder, pour les uns et pour les autres, de quelques jours d'instruction et de préparation.(3)

D. *Que faut-il dire de ceux qui, en suggérant aux enfants de vaines craintes de commettre des sacrilèges ou en exigeant à toute force que les enfants se confessent avant de communier, alors même qu'ils ne sont pas certains d'avoir commis quelque péché mortel, ou sous tout autre prétexte, les éloignent de la communion fréquente et quotidienne ?*

R. On doit les considérer comme les amis et les ministres de Satan, car ils se constituent par là les adversaires de Cœur de Jésus qui n'a pas de plus grand désir que de se donner tous les jours aux enfants innocents dans le Sacrement de son amour.

D. *Quel autre devoir ont les parents ou ceux qui les remplacent à l'égard des enfants, après qu'ils ont fait la première communion ?*

R. Ils ont « le devoir TRES GRAVE de prendre les moyens pour que les enfants continuent à assister aux leçons publiques

(1) Décret, art. 6. Cf. Décret *Sacra Tridentina*, art. 6.

(2) Card. Gennari, *Monit. eccles.*, novembre 1910.

(3) Décret, art. 5.

de catéchisme, ou, au moins, de pourvoir d'une autre manière à leur instruction religieuse (1)».

D. *Les parents ou ceux qui les remplacent n'ont ils pas encore un autre devoir à l'égard des enfants ?*

R. Les parents ou ceux qui les remplacent ont l'obligation TRES GRAVE aussi, lorsque leurs enfants, parvenus à l'usage de raison, tombent dangereusement malades, bien qu'ils n'aient pas encore été admis à la première communion et soient dans l'âge le plus tendre, d'avertir aussitôt le curé ou un confesseur, non seulement pour que l'enfant puisse recevoir le saint Viatique et l'Extrême-Onction, mais encore pour qu'il ne meure pas sans avoir reçu l'absolution sacramentelle, ce qui le mettrait en grand danger de tomber dans la damnation éternelle (2).

D. *Que doivent faire les parents ou ceux qui les remplacent pour que les enfants s'approchent de la sainte Table avec toute la dévotion que comporte leur âge ?*

R. Il est bon qu'ils les conduisent eux-mêmes à la sainte Table et qu'ils leur suggèrent les actes suivants pour la préparation et pour l'action de grâces (3).



## ACTES DE LA PREPARATION.

### ACTE DE FOI

O mon Jésus, je crois fermement tout ce que vous m'avez révélé par le moyen de la Sainte Eglise, en particulier que vous êtes véritablement présent et vivant dans l'Hostie consacrée.

### ACTE D'ESPERANCE

J'espère, ô mon Jésus, que vous me donnerez la vie éternelle, votre grâce et toutes sortes de biens, je me confie en votre infinie bonté et en vos promesses.

---

(1) Décret, art. 6.

(2) Le pape saint Grégoire parle d'un enfant de 5 ans qui mourut en blasphémant le saint Nom de Dieu (*Dialog.*, lib. IV, cap. XVIII).

(3) Ces actes sont extraits du *Commentaire* du Card. Gennari sur le Décret, 2ème partie, 3 en note.

## ACTE DE CHARITE

Je vous aime, ô mon Jésus, de tout mon cœur, de toute mon âme, de toutes mes forces, parce que vous êtes la bonté infinie.

## ACTE DE CONTRITION

Oh! Jésus, combien j'ai été ingrat envers vous qui êtes la bonté infinie, qui m'avez tant aimé et m'avez comblé de bienfaits. Je déteste de tout mon cœur mes péchés plus que tout mal, et je me propose de ne plus jamais les commettre.

## ACTE D'HUMILITE

Ah! Seigneur, je suis une misérable créature, je suis plein de péchés; je ne suis pas digne de vous recevoir.

## ACTE DE DESIR

Oh! Jésus, je désire ardemment que vous veniez dans mon âme: venez bientôt, ne tardez plus.

~~~~~

 ACTES DE L'ACTION DE GRACES.

## ACTE D'ADORATION

Oh! Jésus, je vous adore présent en mon âme, je m'humilie devant vous, votre bonté si grande me jette dans l'étonnement!

## ACTE DE REMERCIEMENT

Oh! Jésus, je n'ai pas de paroles pour vous remercier! Je vous offre les actions de grâces des saints du Paradis, de la très sainte Vierge Marie, de toutes les créatures qui vous aiment!

## ACTE D'OFFRANDE

Vous, ô Jésus, vous vous êtes donné à moi, et moi je me donne tout entier à vous! Je vous donne mon esprit, mon cœur, tout ce que je ferai, tout ce que je souffrirai!

## ACTE DE PRIERE

Oh! Jésus, vous êtes tout-puissant et vous m'aimez; ah! prêtez l'oreille à mes pauvres prières! J'ai besoin de vous, de

votre grâce! Accordez-moi votre amour et toutes les vertus; préservez-moi du péché, des dangers du monde; soutenez ma faiblesse; secourez-moi dans toutes les nécessités; faites que je demeure toujours bon, que je vous reste fidèle et que je ne m'éloigne jamais de vous!

On peut aussi suggérer aux enfants quelques courtes prières pour leurs parents, pour le Souverain Pontife, pour l'Eglise, pour tout le genre humain, sans oublier les pauvres âmes du Purgatoire.

## LES TRIDUUMS EUCHARISTIQUES

ET

### les Missionnaires de l'Eucharistie

(suite et fin.)

#### IV. Organisation et Fonctionnement du Triduum.

1. — EPOQUE.—C'est l'octave de la Fête-Dieu que Rome désigne comme l'époque toute naturelle du Triduum eucharistique. Il se fait, en bien des lieux, du jeudi de l'octave au dimanche où se célèbre la solennité du Sacré-Cœur.

Toutefois, le Saint-Siège laisse aux évêques la faculté de fixer ce triduum à d'autres époques de l'année, s'ils le jugent plus convenable. C'est ainsi que dans certains diocèses, le triduum a lieu dans le temps pascal pour aider au devoir pascal; ou bien, à l'époque des XL Heures et de l'Adoration perpétuelle.

Mais, en dehors de ces indications générales, un curé, un aumônier de communauté ou d'institution, peut toujours choisir la date qui lui paraît la plus convenable pour ses subordonnés et faire donner le triduum dans le temps qu'il juge le plus opportun. — Dans ce cas, pour avoir droit aux indulgences, il n'a qu'à aviser son évêque et à lui demander sa ratification.

Si l'on choisit la date de l'*Adoration perpétuelle* pour le triduum, on peut procéder de deux façons : ou bien donner le triduum comme préparation aux XL Heures, ou bien le faire coïncider avec les exercices mêmes de l'adoration. Dans ce cas, si l'adoration ne dure qu'un jour, comme dans certains diocèses, cette journée pourra servir de clôture au triduum ; si elle dure deux jours, comme dans bien des lieux, on commencera le triduum un jour plus tôt, de façon à avoir au moins trois jours entiers consacrés à ces exercices. Dans ce cas, les prédications auront lieu devant le Très Saint Sacrement exposé, que l'on voilera pour la circonstance, et elles recevront, de ce fait, une grâce particulière de pénétration dans les âmes due à l'action bienfaisante de la présence de Jésus.

2. ORGANISATION. — *Avant* le triduum, le prêtre aura soin d'y préparer les fidèles confiés à sa garde. Il annoncera à l'avance, à plusieurs reprises, ce triduum comme un acte capital, en dira les avantages, excitera les désirs, et surtout fera beaucoup prier pour attirer les bénédictions du ciel. Il créera ainsi une atmosphère favorable à l'éclosion de ce fruit de vie.

Il est une industrie qui aura un excellent résultat pour provoquer l'attention et amener l'adhésion de tous les esprits à ces pieux exercices : c'est l'envoi à toutes les familles de la paroisse, surtout aux plus négligentes, d'une *lettre d'invitation* convoquant, en termes discrets mais pressants, toute la famille à ce triduum, la priant de se faire au moins représenter par quelques membres.

*Pendant* le triduum, on mettra tout en œuvre pour lui donner de l'éclat et en assurer la réussite. L'église sera ornée comme aux plus beaux jours, surtout le sanctuaire. — Les prédications seront, nous l'avons dit, données par des apôtres à la parole convaincue et ardente, et placées aux heures les plus convenables.

Il pourra y avoir quelques instructions spécialement destinées aux enfants des écoles. Outre que ces enfants recevraient ainsi des exhortations appropriées à leur âge, ce moyen contribuerait peut-être à donner le branle dans toutes les familles et à amener plus d'auditeurs aux grands sermons. — Des *confesseurs* assez nombreux se tiendront à la disposition des péni-

tents aux heures les plus commodes, surtout après l'instruction du soir. — Une messe sera dite tous les jours avec plus de solennité et tous les soirs une *bénédictio du Saint Sacrement* sera donnée avec tout l'éclat possible.

Il est à désirer extrêmement, en vue de créer un plus puissant mouvement surnaturel dans la population, que l'*exposition solennelle* du Très Saint Sacrement ait lieu, au moins pendant quelques heures, tous les jours, et que l'adoration soit assurée par des groupes désignés d'avance: enfants des écoles, enfants de Marie, congréganistes, jeunes gens, etc. Il sera, nous semble-t-il, toujours facile de faire l'exposition, au moins une heure chaque soir; dans ce cas elle pourrait coïncider avec le sermon qui serait accompagné de chants et de prières et qui se terminerait par la bénédiction du Très Saint Sacrement, durant laquelle on réciterait la prière pour la propagation de la communion quotidienne recommandée par Pie X. Mais il nous paraît très important que la dernière journée, au moins, du triduum soit tout entière une *journée d'adoration* et d'exposition. Rappelons-nous que des grâces spéciales de lumières et de conversion s'échappent de l'Hostie et que l'on peut appliquer aussi à l'exposition du Très Saint Sacrement la parole de Jésus: «*Ego, quum assumptus fuero a terra, omnia traham ad meipsum!* » Enfin, le triduum se terminera par une *communion générale* à laquelle on donnera tout l'éclat possible et, dans l'après-midi, par une *procession* solennelle du Très Saint Sacrement, au moins dans l'intérieur de l'église, suivie de la bénédiction papale et du salut du Très Saint Sacrement.

Il sera aussi très utile de distribuer à l'occasion du triduum des tracts eucharistiques, images ou médailles destinées à en garder le souvenir dans les cœurs.

Après le triduum, l'œuvre du prêtre n'est pas terminée: elle doit se poursuivre par tous les moyens propres à en maintenir les fruits, car le triduum n'est qu'un point de départ. Voici ce que dit, à ce sujet, le statut XII de la Ligue sacerdotale de la communion:

« Le triduum étant terminé et la pratique de la communion étant ainsi inaugurée dans les paroisses, les curés s'efforceront de l'enraciner de plus en plus en adressant souvent, très

souvent, au peuple assemblé, des exhortations courtes mais très pressantes pour inviter les fidèles à participer à la divine Victime. Ils se tiendront fidèlement au confessionnal à la disposition des pénitents... Ils auront un soin tout spécial de faire naître un vif désir de la communion fréquente et quotidienne dans les cœurs purs des enfants qui se préparent à la première communion; qu'ils veillent à leur faire faire cette première communion dès qu'ils en sont capables et à la leur faire renouveler si possible tous les jours. »

Rien n'égale en importance, après les exhortations fréquentes, l'assiduité au confessionnal à des heures connues des fidèles et souvent rappelées à leur souvenir. Un autre moyen excellent, c'est l'institution de la *communion mensuelle générale*, par exemple, le premier vendredi ou le premier dimanche en l'honneur du Sacré-Cœur, en ayant bien soin d'avertir les fidèles que ce n'est là qu'un minimum destiné à prévenir la négligence et qu'ils sont toujours invités à communier aussi souvent qu'ils le peuvent.

Enfin, l'établissement d'une Confrérie du Très Saint Sacrement et d'une Ligue spéciale d'hommes sera un puissant moyen de maintenir dans la paroisse les fruits du triduum qui aura besoin, du reste, d'être renouvelé de temps en temps, sinon tous les ans.

#### Vœux.

En conséquence des considérations qui précèdent, nous osons soumettre à l'approbation du Congrès de Lourdes, les deux vœux qui suivent :

10. Que dans toutes les paroisses, communautés et maisons d'éducation, soit donné de temps en temps, et si possible tous les ans, un Triduum eucharistique, dans le but de propager la dévotion eucharistique en général, et la fréquentation de la Ste Table en particulier.

20. Que dans chaque diocèse, avec l'assentiment et sous la direction de l'Ordinaire, s'organise un petit groupe de prêtres ayant pour mission de prêcher, partout où ils seront appelés, les triduum eucharistiques, les retraites de 1ère Communion et les autres missions eucharistiques.

## S. S. Benoit XV et l'Eucharistie.

### I. — "Le Nouveau Pape de l'Eucharistie.

#### Le Pape de l'Adoration."

Tels sont les titres avec lesquels diverses Revues italiennes ont salué le nouveau Souverain Pontife, Benoît XV, faisant ressortir son ardente piété envers le Très Sainte Eucharistie.

Nous avons déjà nous-mêmes, dans les Annales de décembre dernier, relevé quelques traits de cette vive dévotion de Mgr Della Chiesa pour le T. S. Sacrement. Son séjour à Rome, sous Léon XIII et Pie X, a été marqué de cette note vraiment caractéristique. Mais là où la piété eucharistique du nouveau Pape se manifesta surtout, ce fut pendant tout le temps de son Episcopat à Bologne. L'action catholique eucharistique, qui, en ces derniers temps, a pris un si grand développement, rencontra toujours en l'Archevêque de Bologne un zélé promoteur et un coopérateur des plus actifs. Avec quelle joie débordante il célébrait chaque année les triomphes du divin Sacrement! Comme il avait soin d'y préparer par des lettres enflammées les fidèles de son archidiocèse! Mais quelle n'était pas son amère tristesse lorsqu'il apprenait quelque affreux sacrilège commis contre l'Auguste Prisonnier du Tabernacle! Le 4 Janvier de l'année dernière, raconte « *La Lampara del Santuario* », (1) les Saintes Espèces furent enlevées par des mains sacrilèges de la Basilique Saint Etienne, à Bologne même. Cette triste nouvelle frappa au cœur le saint Archevêque. Il ordonna aussitôt les plus minutieuses recherches. Il fixa le dimanche suivant comme jour de réparation solennelle. Douloreusement impressionné par cet horrible attentat, le peuple de la grande cité remplissait la Basilique. Le Très Saint Sacrement y était solennellement exposé. Mgr Della Chiesa monta en chaire. Sa figure était pâle, ses yeux mouillés de lar-

(1) Organe espagnol de l'Archiconfrérie de l'Adoration nocturne, qui compte en Espagne plus de 30 000 membres.

mes. D'une voix entrecoupée de sanglots, il fit le récit du vol sacrilège qui venait de jeter dans la consternation la ville archiépiscopale. Il enseigna aux fidèles le moyen pratique de réparer un si exécrationnel forfait, les exhorta à faire en sorte que cette réparation publique fût le commencement de toute une série de réparations offertes à Jésus-Hostie.

Que dire, ajoute encore « *La Lampara* », du Congrès Régional Eucharistique, tenu à Bologne en Avril dernier? Récemment créé Cardinal, Mgr Della Chiesa voulut présider personnellement les assemblées. Il y fit entendre sa voix avec un accent enflammé; et chacun pouvait lire sur son visage la joie immense qui remplissait son cœur. Quel bonheur pour le pieux Archevêque de se voir entouré de ses fils de prédilection: quatre cents prêtres discutant avec lui le grave et doux sujet qui les rassemblait tous: la Divine Eucharistie! Tout en se réjouissant ainsi au milieu de son clergé, l'affectueux Pasteur ne laissait pas cependant de se transporter par la pensée dans l'église voisine où de pieux séculiers, dont il aurait voulu aussi partager le bonheur, adorait le T. S. Sacrement exposé, tant était vive sa dévotion et véhément son désir d'adorer Jésus Sacrement. On le savait à Bologne; et chaque fois qu'on exposait, soit dans une église soit dans une autre, le T. S. Sacrement pour l'adoration des fidèles, on avait soin de préparer un prie-Dieu spécial pour le pieux Archevêque qui ne manquait jamais d'y venir faire son heure d'adoration.

A l'occasion de son élévation à la Pourpre sacrée, les Bolognais voulurent attester publiquement au cher Prélat leur joie et leur amour.

Dans les réunions sacerdotales plus haut mentionnées, il avait été convenu que les démonstrations devaient revêtir un caractère *eucharistique*, à cause de leur coïncidence avec ce joyeux événement et aussi parce que c'était Pie X, le Pape de l'Eucharistie, qui avait élevé l'illustre Prélat à la dignité cardinalice.

Bologne célébra donc une grande fête le jour du *Corpus Christi*: son Archevêque entouré et acclamé avec enthousiasme par une foule nombreuse, sortit pour la première fois revêtu de la splendeur de la pourpre romaine, et fut conduit sous un dais royal et artistique à la Cathédrale. Indescriptible fut

la joie du Prélat en voyant que cette fête avait été unie à celle de Jésus Sacramental. Ses sentiments intimes apparurent à tous, quand, montant en chaire, il fit à ses fils obséquieux un magnifique discours qu'il terminait par les sublimes expressions suivantes: « Oh! combien est belle et opportune l'idée de la réunion des âmes, renouvelée en ce jour, où l'on solennise l'Auguste Sacrement, *qui est la source et le complément de la vraie union!* La Très Sainte Eucharistie, écrit Saint Jean Damascène, nous unit si étroitement à Jésus-Christ, et en Lui non moins étroitement nous unit avec nos frères, qu'elle va jusqu'à former de chacun de nous comme un seul corps. D'où il résulte que chez tous brûle un même feu de l'amour divin, et se produit un flot réciproque de charité et une effusion très suave de paix! *Charité et paix: voilà ce que je vous souhaite, mes fils chéris; voilà ce que nous vous désirons et ce que nous implorons pour vous!*

« Oui, il me tarde, de voir arriver le moment de monter à l'autel, de m'unir, cœur à cœur, avec Jésus Sacramental, puis de le porter en triomphe au milieu de vous... Dans ces moments solennels, je lui répéterai ce que je dis maintenant, avec toute la ferveur de mon âme: *Mettez la paix, ô Seigneur, dans le cœur de mes fils; mettez-la dans leurs demeures, étendez-la sur tout le diocèse!* Que jamais un souffle mauvais ne la trouble, ou l'obscurcisse sinistrement! *Que brille toujours inaltérable une tranquillité éternelle, figure et présage de la paix du Paradis.* »

Voilà quelques traits de la vie eucharistique de Benoît XV, dit en terminant la « *Lampara* »; nous disons quelques-uns, parce qu'on pourrait en raconter bien d'autres semblables du nouveau Pape, digne successeur du pieux et immortel Pie X, le Pape de l'Eucharistie. Il suivra sans doute la ligne de conduite de son auguste Prédécesseur, et plein d'un saint amour envers le Cœur Très Sacré de Jésus, il cherchera à développer partout la dévotion au Très Auguste Sacrement et prendra tous les moyens, pour que Jésus, dans l'Eucharistie, soit connu, aimé et glorifié par tous les peuples et par tous les hommes.

## 2. — Le Saint-Père et l'Archiconfrérie de l'Adoration Nocturne.

Sa Sainteté Benoît XV recevait, le 17 Janvier dernier, dans la salle du Consistoire, l'Archiconfrérie de l'Adoration nocturne de Rome, dont il avait été président durant plusieurs années.

Près de cinq cents membres se pressaient autour du trône pontifical où le Saint Père avait pris place. Ce fut alors que Mgr Carinci, recteur du séminaire Capranica, les lui présenta dans une adresse pleine de tact et de piété, où il se plaisait à rappeler que l'Archiconfrérie vénérât en Sa Sainteté le plus illustre de ses membres et Celui qui en fut et le Confrère le plus actif et le Président le plus zélé. Il terminait en souhaitant qu'un si auguste exemple attirât une foule d'autres membres à la salutaire pratique de l'adoration eucharistique, si chère au cœur de Sa Sainteté et si opportune en ces temps d'attiédissement de la foi et de refroidissement de la charité.

Donnant libre cours à ses sentiments de ferveur eucharistique, le Saint Père répondit, en substance, qu'il avait un double motif de satisfaction en recevant les membres de l'Archiconfrérie. Leur présence ravivait en lui le souvenir des consolations qu'il avait lui-même goûtées si souvent, dans le silence de la nuit, au pied de Jésus Eucharistie. Et il avait, en même temps, la joie de saluer les membres d'une Association dont il avait lui-même fait partie. Il lui était d'autant plus doux de se souvenir des liens qui l'attachaient à eux que plus sublime était le lien où il avaient été contractés. Tant il est vrai que l'Eucharistie est le Sacrement de l'Unité.

Le Saint Père se plut à rappeler le souvenir édifié qu'a laissé en lui la piété des confrères qui avaient avec lui formé une garde d'honneur devant le Roi éternel des siècles.

Mais sa reconnaissance envers l'Archiconfrérie ne se limitait pas aux avantages qu'il y avait trouvés dans le passé: il savait qu'il pouvait toujours compter sur les prières de ses confrères. Le dogme de la communion des saints nous apprend que nous bénéficions des prières et des œuvres de nos frères les plus éloignés. Et, en passant, l'auguste orateur appela, sur ce dogme consolant, l'attention des *membres participants* de l'Archiconfrérie qui, ne pouvant pratiquer eux-mêmes l'adoration nocturne, contribuent au fonctionnement de l'Œuvre par leur cotisation.

Le Souverain Pontife se gardait bien, d'ailleurs, de ne songer qu'au bien individuel: sa pensée embrassait la grande famille de la chrétienté tout entière. L'Adoration nocturne a éminem-

ment pour caractère *la réparation*: durant ces heures de la nuit où se multiplient les offenses à la Majesté divine, le petit groupe d'adorateurs, prosterné devant Jésus Eucharistie, lui redit par toutes les formules de ses prières, l'ardente supplication: *Parce Domine, parce populo tuo*. Puisse leur puissance sur le Cœur de Dieu grandir avec leur ferveur et leur nombre! Puisse-t-ils contribuer à écarter de la pauvre humanité les fléaux qui s'abattent sur elle, comme une rançon de ses fautes! Le Souverain Pontife en exprimait l'ardent désir. Il n'ignorait pas que l'adoration nocturne, succédant aux fatigues du jour, n'allait pas sans exiger des sacrifices personnels: mais la couronne qui nous attend dans le ciel ne sera-t-elle pas proportionnée à nos fatigues de la terre? *Et, pour ce qui regarde le clergé, n'appartient-il pas au prêtre de stimuler à la ferveur, par son exemple, le peuple chrétien?*

*Aussi le Souverain Pontife renouvelait-il les encouragements que ses prédécesseurs avaient prodigués à la pratique de l'adoration du Très Saint Sacrement et avait-il tenu à accroître encore les privilèges des Prêtres-Adorateurs.* Il nourrissait l'espoir que, pour ce qui la concernait, jamais l'Archiconfrérie romaine de l'Adoration nocturne ne l'attristerait, en laissant refroidir dans son sein la piété eucharistique. Et, pour lui obtenir ces grâces de persévérance, il appelait sur elle les plus abondantes bénédictions du ciel.

Benoît XV s'était levé de son trône, en formulant ce souhait, qu'il développa en termes touchants.

Ayant donné ensuite la bénédiction solennelle, il voulut passer dans les rangs des confrères et présenter à chacun son anneau à baiser.

Comment ne pas voir le lien étroit qui unit Benoît XV au doux Pie X, le Pape de l'Eucharistie et de la Communion, et le déroulement progressif du programme tracé par Léon XIII dans l'Encyclique « *Miræ Caritatis* », continué si activement par Pie X, et que nous verrons réaliser, nous l'espérons, sous le Pontificat de S. S. Benoît XV!

## SOMMAIRE

Son Eminence le Cardinal Bégin et le Congrès, 67. — Bref Pontifical sur le Congrès, (*suite*), 68. — Travaux du Congrès, (*suite et fin*), 76. — Sujet d'adoration: L'Eucharistie, foyer de la charité sur la terre et lien de l'unité entre les chrétiens, 81. — Le Devoir pascal et la Communion des tout Petits 85 — Triduum et Missionnaires eucharistiques, (*suite et fin*), 90. — Sa Sainteté Benoît XV et l'Eucharistie, 94.

### MESSE ANNUELLE

Pour les Associés défunts.

Nous prions les Confrères qui ont leur numéro d'inscription de **900 à 1300** de vouloir bien célébrer durant le mois la messe prescrite pour les Associés défunts.

(Messe privilégiée par Rescrit du 8 février 1905).

### DEFUNTS

M. l'abbé Ls Alphonse Lamontagne, du diocèse de Rimouski, membre de l'Association depuis Décembre 1891.

M. l'abbé Georges Lesage, du diocèse de Montréal, membre de l'Association depuis Août 1906. — Par erreur, nous avons annoncé la mort de Mr le Chanoine Lesage, encore bien vivant et un fervent de l'Œuvre.

### R. I. P.

### La Passion méditée au pied du T. S. Sacrement.

Avec prières et pratiques en l'honneur de la Passion, par le *R. P. A. Jos. Chauvin*, de la Congrégation du T. S. Sacrement, **3** beaux volumes in-16 avec filets rouges de **300** pages environ.  
*Chaque volume se vend séparément.*

1<sup>er</sup> Volume. — **L'Agonie de Jésus.**

No. 46. — broché - 50c. No. 47. — reliure cuir - 75c.

2<sup>me</sup> Volume. — **Le Procès de Jésus.**

No. 48. — broché - 50c. No. 49. — reliure cuir - 75c.

3<sup>me</sup> Volume. — **Dernières paroles, Mort et Sépulture de Jésus.**

No. 50. — broché - 50c. No. 51. — reliure cuir - 75c.

L'ouvrage a été approuvé et loué par six Cardinaux et quarante Archevêques et Evêques.

# NOTICE

— SUR —

## L'Association des Prêtres-Adorateurs

### 1. Obligations.

1. Faire, chaque semaine, une heure continue d'adoration devant le Très Saint Sacrement exposé ou renfermé dans le Tabernacle.

De préférence, la faire avec ses paroissiens à jour et à heure fixes. Dans ce cas, on peut faire l'exposition privée, c'est-à-dire ouvrir le Tabernacle et terminer par la Bénédiction.

2. Envoyer régulièrement, au siège de l'Œuvre, *le billet mensuel* avec indication des heures faites durant le mois.

3. Célébrer une messe, chaque année, pour les associées défunts. Cette messe est privilégiée.

### 2. Avantages principaux.

1. Une indulgence plénière pour *toute heure d'adoration*, à quelque jour qu'on la fasse, en y priant un peu aux intentions du Souverain Pontife.

2. Les très nombreuses indulgences plénières et partielles dites de la *Station du Saint Sacrement*, pour une *simple visite* au Saint Sacrement, en récitant *six Pater, Ave et Gloria*.

3. Commencer *Matines et Laudes* tous les jours, à partir de 1 heure de l'après-midi.

4. Faculté de recevoir du *Tiers-Ordre Franciscain* et de donner aux tertiaires réunis en commun l'Absolution générale, *communi formula*.

5. Faculté d'attacher aux chapelets l'indulgence des *Croisiers* par un simple signe de croix.

### Ligue Sacerdotale Eucharistique

**BUT:** Promouvoir la Communion fréquente et quotidienne, parmi les fidèles, selon le Décret du 16 Déc. 1905.

**CONDITIONS:** 1. Être inscrit dans la Ligue. — 2. S'efforcer, dans toute la mesure possible, par les moyens dont on dispose, de propager la pratique de la communion fréquente.

**AVANTAGES:** Les membres de la Ligue peuvent:

1. Jouir de *l'Autel privilégié* personnel trois fois la semaine.

2. Gagner une indulgence plénière à toutes les fêtes primaires des Mystères de la foi, de la Très Sainte Vierge et des Saints Apôtres.

3. De plus, une indulgence de 300 jours pour chaque œuvre qu'ils feront conformément au but de la Ligue Sacerdotale.

4. Après une retraite de 3 jours, ils pourront donner au peuple la *Bénédictio Papale*, à condition que ces exercices soient dirigés vers une connaissance plus grande et une fréquentation plus assidue de l'Eucharistie.

5. Ils peuvent faire gagner, une fois par semaine une *indulgence plénière à ceux de leurs pénitents* qui ont coutume de communier tous les jours ou presque tous les jours, (c. à. d. au moins 5 fois la semaine.) Cette concession peut être faite pour plusieurs semaines à la fois.

6. Appliquer aux chapelets les indulgences dites des «Pères Croisiers, » par un simple signe de croix.

(Pour user de ce dernier pouvoir, les prêtres inscrits seulement dans la Ligue doivent avoir le *visa* de leur Evêque.)